



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DE L'EXERCICE 2014

Avis public est par la présente donné aux contribuables de la Ville de L'Assomption que le rôle général de perception de l'exercice 2014 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 399, rue Dorval, L'Assomption, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

- 1^{er} versement : 30 jours après la date d'envoi du compte
- 2^e versement : le 3 juillet 2014
- 3^e versement : le 2 octobre 2014

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 10 % l'an et une pénalité de 5 % l'an.

Donné à L'Assomption, le 20 janvier 2014 et publié le 23 janvier 2014.

Dominique Valiquette, CPA, CGA, OMA
Trésorier